

**Prestone**

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Professional Carburettor Cleaner

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Professional Carburettor Cleaner
Numéro du produit	HMTN0201A, 52401110134, HMTN0005A
UFI	UFI: QUX5-K0PR-500D-KDUV
Indications sur l'enregistrement REACH	Ceci est un MÉLANGE : aucune information d'enregistrement n'est contenue dans ce document. Les bois sont classés dans la catégorie utilisateurs en aval.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Holt Lloyd Services 52 Rue des 40 Mines, 60000 – Allonne, France Phone: +33 (0)3 64 99 00 32 info@holtsauto.com
Personne à contacter	Regulatory Affairs, Contact email address: info@holtsauto.com
Fabricant	A Holts Car Care Product Holt Lloyd International Ltd Barton Dock Road Stretford Manchester M32 0YQ - England, UK +44 (0) 161 866 4800 FAX +44 (0) 161 866 4854 www.holtsauto.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence UK - 00 44 (0) 161 866 4800 Office hrs = 0900 - 1700 hrs

Professional Carburettor Cleaner

Numéro d'appel d'urgence national	+43 1 31304 5620; chemikalien@umweltbundesamt.at (Austria) +32022649636; info@poisoncentre.be (Belgium) +359 2 9154 409; poison_centre@mail.orbitel.bg (Bulgaria) +38514686910; toksikologija@hzjz.hr (Croatia) +35722405611; cy-chemregistry@dli.mlsi.gov.cy (Cyprus) +420267082257; biocidy@mzcr.cz (Czech Republic) +45 72 54 40 00; mst@mst.dk (Denmark) +372 794 3500; clp@terviseamet.ee, info@terviseamet.ee (Estonia) +358 5052 000; kirjaamo@tukes.fi (Finland) + 33 3 83 85 21 92; bnpc@chru-nancy.fr (France) +49-30-18412-0; bfr@bfr.bund.de (Germany) +302106479250; +302106479450; devxp.gcs@aade.gr, environment.gcs@aade.gr (Greece) +36 (1) 476 1135; clp.ca@nnk.gov.hu (Hungary) +354 543 22 22; eitur@landspitali.is (Iceland) +353 (1) 809 2166 / +353 (1) 809 2566; chemicalsinfo@beaumont.ie (Ireland) +390649906140; inscweb@iss.it (Italy) +371 67032600; lvgmc@lvgmc.lv (Latvia) +370 70662008; aaa@aaa.am.lt (Lithuania) +320 22649636; +352 24785551; info@poisoncentre.be; direction-sante@ms.etat.lu (Luxembourg) +356 2395 2000; info@mccaa.org.mt (Malta) +31 88 75 585 61; productnotificatie@umcutrecht.nl (The Netherlands) +4573580500; produktregisteret@miljodir.no / +47 21 07 70 00; folkehelseinstituttet@fhi.no (Norway) +48 42 2538 400; biuro@chemikalia.gov.pl (Poland) +351 800 250 250; ciav.tox@inem.pt (Portugal) +40213183606; infotox@insp.gov.ro (Romania) +7 495 621 6885; +7 495 628 1687; rtiac@mail.ru; rtiac2003@yahoo.com (Russia) +421 2 5465 2307; ntic@ntic.sk (Slovakia) + 386 1 522 1293; gp.ukc@kclj.si (Slovenia) +34 917689800; intcf.doc@justicia.es (Spain) +46104566750; giftinformation@gic.se (Sweden) +44 121 507 4123; allistervale@npis.org, sallybradberry@npis.org (UK)
--	--

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Aerosol 1 - H222, H229
Dangers pour la santé humaine	Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Repr. 2 - H361d STOT SE 3 - H336 STOT RE 2 - H373
Dangers pour l'environnement	Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Professional Carburettor Cleaner

Mentions de danger	<p>H222 Aérosol extrêmement inflammable.</p> <p>H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.</p> <p>H315 Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H319 Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H361d Susceptible de nuire au fœtus.</p> <p>H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.</p> <p>H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.</p> <p>H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Mentions de mise en garde	<p>P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.</p> <p>P102 Tenir hors de portée des enfants.</p> <p>P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.</p> <p>P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.</p> <p>P261 Éviter de respirer les aérosols.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>
UFI	UFI: QUX5-K0PR-500D-KDUV
Contient	TOLUÈNE, ACÉTONE, Hydrocarbures, C6, isoalkanes, <5% n-hexane, Hydrocarbures, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics
Etiquetage des détergents	≥ 30% hydrocarbures aromatiques, 5 - < 15% hydrocarbures aliphatiques
Mentions de mise en garde supplémentaires	<p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p>

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Professional Carburettor Cleaner

TOLUÈNE 30-60%		
Numéro CAS: 108-88-3	Numéro CE: 203-625-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471310-51-XXXX
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Skin Irrit. 2 - H315 Repr. 2 - H361d STOT SE 3 - H336 STOT RE 2 - H373 Asp. Tox. 1 - H304		
ACÉTONE 10-30%		
Numéro CAS: 67-64-1	Numéro CE: 200-662-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471330-49-XXXX
Classification Flam. Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336		
BUTANE 10-30%		
Numéro CAS: 106-97-8	Numéro CE: 203-448-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119474691-32-XXXX
Classification Gaz Infl. 1A - H220 Press. Gas		
PROPANE 10-30%		
Numéro CAS: 74-98-6	Numéro CE: 200-827-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486944-21-XXXX
Classification Gaz Infl. 1A - H220		
ISOBUTANE 5-10%		
Numéro CAS: 75-28-5	Numéro CE: 200-857-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119485395-27-XXXX
Classification Gaz Infl. 1A - H220 Press. Gas		

Professional Carburettor Cleaner

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane		1-5%
Numéro CAS: 64742-49-0	Numéro CE: 931-254-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484651-34-XXXX

Classification		
Flam. Liq. 2 - H225		
Skin Irrit. 2 - H315		
STOT SE 3 - H336		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Chronic 2 - H411		

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics		1-5%
Numéro CAS: 64742-49-0	Numéro CE: 927-510-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475515-33-XXXX

Classification		
Flam. Liq. 2 - H225		
Skin Irrit. 2 - H315		
STOT SE 3 - H336		
Asp. Tox. 1 - H304		
Aquatic Chronic 2 - H411		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Contact cutané	Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer à l'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	Traiter en fonction des symptômes.
Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges. Mal de tête. Nausées, vomissements. Dépression du système nerveux central.
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Contact cutané	Provoque une irritation cutanée. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Professional Carburettor Cleaner

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Déplacer les conteneurs hors de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Si les bouteilles d'aérosols sont rompues, prendre des précautions par rapport à l'échappement rapide du contenu pressurisé et du gaz propulseur. Utiliser une protection respiratoire appropriée si la ventilation est insuffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Eliminer toute source d'inflammation. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué si la contamination dans l'air est au dessus du niveau acceptable.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker à une température ne dépassant pas 50°C/122°F. Protéger du gel et de la lumière directe du soleil. Dans les conditions normales de manipulation et de stockage, des déversements de conteneurs aérosol sont peu probables.

Classe de stockage Stockage de gaz comprimé inflammable. Distributeurs aérosol et briquets

Professional Carburettor Cleaner

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

TOLUÈNE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 100 ppm 375 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP 150 ppm 550 mg/m³

ACÉTONE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): VLEP 750 ppm 1800 mg/m³

Limite d'exposition à court terme (15 minutes): VLEP

BUTANE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 800 ppm 1900 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

TOLUÈNE (CAS: 108-88-3)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 192 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 384 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 192 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 384 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 384 mg/kg bw/day
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 56.5 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 226 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 56.5 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 226 mg/kg bw/day
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 8.13 mg/kg bw/day

PNEC

eau douce; 0.68 mg/l
 eau douce, rejet intermittent; 0.68 mg/l
 eau de mer; 0.68 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 13.61 mg/l
 Sédiments (eau douce); 16.39 mg / kg poids sec de sédiments
 Sédiments (eau de mer); 16.39 mg/l
 Sol; 2.89 mg / kg de poids sec de sol

ACÉTONE (CAS: 67-64-1)

DNEL

Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 62 mg/kg/jour
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 186 mg/kg/jour
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 62 mg/kg/jour
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 2420 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1210 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 200 mg/m³

Professional Carburettor Cleaner

PNEC	eau douce; 10.6 mg/l
	eau de mer; 1.06 mg/l
	rejet intermittent; 21 mg/l
	Sédiments (eau douce); 30.4 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 3.04 mg/kg
	Sol; 29.5 mg/kg
	Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane (CAS: 64742-49-0)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1286.4 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 837.5 mg/m ³
	Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1066.67 mg/m ³
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1152 mg/m ³
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 178.57 mg/m ³

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics (CAS: 64742-49-0)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2085 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 300 mg/kg/jour
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 447 mg/m ³
	Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 149 mg/kg/jour
	Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 149 mg/kg/jour

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Protection des yeux/du visage Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques.

Protection des mains Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Il est recommandé que les gants soient faits des matériaux suivants: Caoutchouc (naturel, latex). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau.

Protection respiratoire Une protection respiratoire peut être nécessaire en cas de contamination de l'air excessive.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Aérosol.
Couleur	Incolore.
Odeur	Hydrocarbures aromatiques.

Professional Carburettor Cleaner

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	63° - 100°C @
Point d'éclair	-26°C Coupelle fermée.
Densité relative	0.825 @ 20°C
Température d'auto-inflammabilité	200°C

9.2. Autres informations

Volatilité	95.89%
------------	--------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.
------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Fumée âcre ou vapeurs. Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO).
-------------------------------------	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Les informations fournies sont basées sur des données des composants et des produits similaires.
-----------------------	--

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL ₅₀ orale)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--------------------------------------	--

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL ₅₀ cutanée)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL ₅₀ inhalation)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---	--

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Provoque une irritation cutanée.
--------------------------------------	----------------------------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
--	--

Professional Carburettor Cleaner

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité pour la reproduction - développement Contient un composant listé en tant que: Repr. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Peut causer de la somnolence ou des étourdissements.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Peut causer des dommages aux organes en cas d'exposition prolongée ou répétée. Lésions du système nerveux central et/ou périphérique.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

Inhalation Peut provoquer somnolence ou vertiges. Mal de tête. Nausées, vomissements. Dépression du système nerveux central.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

Voie d'exposition Inhalatoire Contact cutané et/ou oculaire.

Informations toxicologiques sur les composants

TOLUÈNE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) LC₅₀ > 20 mg/l, Inhalatoire, Homme NOAEC 300 mg/m³, Inhalatoire, Homme

Professional Carburettor Cleaner

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Susceptible de nuire à la fertilité. Fertilité - NOAEC 4522 mg/m³, Inhalatoire, Rat F1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Lésions du système nerveux central et/ou périphérique.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Lésions au cerveau. Organes auditifs Effects on colour vision

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

ACÉTONE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 800,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 800,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 7 400,0

Espèces Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Professional Carburettor Cleaner

Toxicité aiguë inhalation 76,0
(CL₅₀ vapeurs mg/l)

Espèces Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux Information du dossier REACH.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Lésions du système nerveux central et/ou périphérique. Narcotic effects

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Non pertinent.

BUTANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Professional Carburettor Cleaner

PROPANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

ISOBUTANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 5 000,0

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 16750 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ 3350 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) LC50 259354 mg/m³, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif.

Essais de génotoxicité - in vivo Négatif.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. NOAEC 31680 mg/m³, Inhalatoire, Souris

Toxicité pour la reproduction

Professional Carburettor Cleaner

Toxicité pour la reproduction - fertilité Etude sur deux générations - NOAEC 31680 mg/m³, Inhalatoire, Rat F1, F2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Lésions du système nerveux central et/ou périphérique.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Peut être légèrement irritant pour la peau.

Contact oculaire Peut être légèrement irritant pour les yeux.

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5840 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2920 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) LC50 > 23300 mg/m³, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif avec activation métabolique. Négatif sans activation métabolique.

Essais de génotoxicité - in vivo Pas de données de test particulières disponibles.

Cancérogénicité

Professional Carburettor Cleaner

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Fertilité - NOAEC 31680 mg/m³, Inhalatoire, Rat F1, F2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Lésions du système nerveux central et/ou périphérique.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Peut être légèrement irritant pour les yeux.

Organes cibles Système nerveux central

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Informations écologiques sur les composants

TOLUÈNE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 5.5 mg/l, Oncorhynchus kisutch (Coho salmon)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 3.78 mg/l, Invertébrés d'eau douce

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 3 heures: 134 mg/l, Chlorella vulgaris and Chlamydomonas angulosa
NOEC, 72 heures: 10 mg/l, Skeletonema costatum

Toxicité aiguë - microorganismes CI₅₀, 24 heures: 84 mg/l, Nitrosomonas sp.

toxicité aquatique chronique

Toxicité à court terme - poissons aux stades de l'embryon et de l'alevin NOEC, 40 jours: 1.4 mg/l, Oncorhynchus kisutch (Coho salmon)

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 7 jours: 0.74 mg/l, Ceriodaphnia dubia

ACÉTONE

Professional Carburettor Cleaner

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 5540 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel) CL ₅₀ , 96 heures: 11000 mg/l, Poisson d'eau de mer CL ₅₀ , 96 heures: 8300 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 8800 mg/l, Invertébrés d'eau douce
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 96 heures: 7200 mg/l, Algues NOEC, 96 heures: 430 mg/l, Algues
Toxicité aiguë - microorganismes	EC10, NOEC, 30 minutes: 1000 mg/l, Boues activées
Toxicité aiguë - terrestre	CL ₅₀ , 48 heures: 100-1000 µg/cm ² , Eisenia Fetida (ver de terre)

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 28 jours: 2212 mg/l, Daphnia magna
--	--

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 18.27 mg/l, QSAR
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 31.9 mg/l, QSAR
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	EL50, 72 heures: 13.56 mg/l, QSAR
Toxicité aiguë - microorganismes	EL50, 48 heures: 15.81 mg/l, QSAR

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOELR, 28 jours: 4.089 mg/l, QSAR
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOELR, 21 jours: 7.138 mg/l, QSAR

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson	LL ₅₀ , 96 heures: 13.4 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 3 mg/l, Daphnia magna NOEL, 48 heures: 2 mg/l, Daphnia magna
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	EL50, 72 heures: 10 mg/l, Raphidocelis subcapitata NOEL, 72 heures: 6.3 mg/l, Raphidocelis subcapitata
Toxicité aiguë - microorganismes	EL50, 48 heures: 26.81 mg/l, Tetrahymena pyriformis

toxicité aquatique chronique

Professional Carburettor Cleaner

Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie NOELR, 28 jours: 1.534 mg/l, QSAR

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOELR, 21 jours: 1 mg/l,

12.2. Persistance et dégradabilité

Informations écologiques sur les composants

TOLUÈNE

Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable

Stabilité (hydrolyse) Non pertinent.

ACÉTONE

Persistance et dégradabilité 90 +/- 2.2%; 28 jours Rapidement dégradable

Stabilité (hydrolyse) La substance est facilement biodégradable.

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

Persistance et dégradabilité 98% 28 jours Rapidement dégradable

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Persistance et dégradabilité 98% 28 jours Rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Informations écologiques sur les composants

TOLUÈNE

Potentiel de bioaccumulation FBC: ~ 90, Leuciscus idus (ide mélanote) La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 2.73

ACÉTONE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Potentiel de bioaccumulation Pas d'information disponible.

Coefficient de partage Scientifiquement injustifié. UVCB

12.4. Mobilité dans le sol

Professional Carburettor Cleaner

Mobilité Le produit contient des solvants organiques qui s'évaporeront facilement de toutes les surfaces.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

TOLUÈNE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

ACÉTONE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Hydrocarbons, C6, isoalkanes, <5% n-hexane

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Ne pas percer ou incinérer de conteneurs vides à cause du risque d'explosion. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	1950
N° ONU (IMDG)	1950
N° ONU (ICAO)	1950
N° ONU (ADN)	1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	AEROSOLS
Nom d'expédition (IMDG)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ICAO)	AEROSOLS
Nom d'expédition (ADN)	AEROSOLS

Professional Carburettor Cleaner

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	2.1
Code de classement ADR/RID	5F
Etiquette ADR/RID	2.1
Classe IMDG	2.1
Classe/division ICAO	2.1
Classe ADN	2.1

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	None
Groupe d'emballage (IMDG)	None
Groupe d'emballage (ICAO)	None
Groupe d'emballage (ADN)	None

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-D, S-U
Catégorie de transport ADR	2
Code de restriction en tunnels	(D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE	<p>Directive du Conseil du 20 mai 1975 concernant le rapprochement des législations des États membres relatives aux générateurs aérosols (75/324/CEE), révisée.</p> <p>Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.</p> <p>Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.</p> <p>Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.</p> <p>Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.</p>
-----------------------	---

Professional Carburettor Cleaner

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	<p>ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.</p> <p>ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.</p> <p>ETA: Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>DBO: Demande biochimique en oxygène.</p> <p>CAS: Chemical Abstracts Service.</p> <p>DNEL: Dose dérivée sans effet.</p> <p>CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.</p> <p>GHS: Système général harmonisé.</p> <p>CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.</p> <p>IATA: Association Internationale du Transport Aérien.</p> <p>ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.</p> <p>IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.</p> <p>CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).</p> <p>DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .</p> <p>LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.</p> <p>LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.</p> <p>LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.</p> <p>NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.</p> <p>NOAEL: Dose sans effet nocif observé.</p> <p>NOEC: Concentration sans effet observé.</p> <p>PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.</p> <p>PNEC: Concentration prédite sans effet.</p> <p>REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.</p> <p>RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.</p> <p>SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.</p> <p>UVCB - substances de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériels biologiques.</p> <p>vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.</p>
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	<p>Aerosol 1 - H222, H229: Méthode par le calcul. Skin Irrit. 2 - H315: Méthode par le calcul. Eye Irrit. 2 - H319: Méthode par le calcul. Repr. 2 - H361d: Méthode par le calcul. STOT SE 3 - H336: Méthode par le calcul. STOT RE 2 - H373: Méthode par le calcul. Aquatic Chronic 3 - H412: Méthode par le calcul.</p>
Publié par	Regulatory Specialist
Date de révision	17/02/2022
Révision	6
Remplace la date	09/12/2021
Numéro de FDS	14592

Professional Carburettor Cleaner

Mentions de danger dans leur intégralité

H220 Gaz extrêmement inflammable.
H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361d Susceptible de nuire au fœtus.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.